

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: détacheur textiles moquette
Par
d'et. p...
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Société Delta Pronatura France
165 avenue du Général de Gaulle
F-33160 ST MEDARD EN JALLES
France
Tél: +33 (0)5 47 50 11 17
Télécopie: +33 (0)5 47 50 11 29
Courriel: info@delta-pronatura.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: +32(0) 70.245.245
1. 5. Formule: DP006/2-033-19
1. 6. N° code du produit: 4008455475110

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
 - P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 - P301/P312 -EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON OU un médecin en cas de malaise.
 - P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 - Parmi autres ingrédients contient :
 - <5% agents de surface anioniques , agents de surface non ioniques, agents de blanchiment oxygénés
 - parfum

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 4. Dangers principaux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
2. 5. Autres dangers: La solution dans l'eau est un acide faible.
Se décompose sous forme d'oxygène qui active le feu.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants et eau oxygénée diluée
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- sel de sodium de l'acide 2 éthylhexyl sulfurique
- N° CE: 204-812-8 - N° CAS: 126-92-1
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Irr. cut. 2 - H315
* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - Isotridécanol éthoxylé 8 OE
- N° CAS: 69011-36-5
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302
* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318
 - peroxyde d'hydrogène en solution ; eau oxygénée
- N° Id: 008-003-00-9 - N° CE: 231-765-0 - N° CAS: 7722-84-1
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH03 * Liq. comb. 1 - H271
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 - H332
* SGH05 * Corr. cut. 1A - H314
Remarques:(Ox. Liq. 1; H271: C>= 70% - Ox. Liq. 2; H272: 50%<C<70% - Skin Corr. 1A; H314: C>=70% - Skin Corr. 1B; H314: 50%<=C<70% Skin Irrit. 2; H315: 35%<=C< 50% - Eye Dam. 1; H318: 8% C< 50% - Eye Irrit. 2; H319: 5%<=C< 8% - STOT SE 3; H335; C>35%)
- Divers :
Valeurs limites d'exposition
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1,4
 - 4-ter-butyl cyclohexyl acétate
- N° CE: 250-954-9 - N° CAS: 32210-23-4
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119976286-24
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Sens. cut. 1B - H317
* SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411
 - DETMPA / Diethylenetriamine penta (methylenephosphonic acid)
- N° CE: 239-931-4 - N° CAS: 15827-60-8
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH05 * Corr. cut. 1B - H314

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- acide phosphorique
 - N° Id: 015-011-00-6 - N° CE: 231-633-2 - N° CAS: 7664-38-2
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH05 * Corr. cut. 1B - H314
 - Remarques:(Skin Corr. 1B; H314: C >= 25% - Skin Irrit. 2; H315: 10% <= C < 25% - Eye Irrit. 2; H319: 10% <= C < 25%)
 - Divers :
 - Valeurs limites d'exposition
 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1 - V.M.E mg/m³ = 2
- Hexyl cinnamal
 - N° CE: 202-983-3 - N° CAS: 101-86-0
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119533092-50-XXXX
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410
- TETRAHYDROLINALOOL
 - N° CE: 201-133-9 - N° CAS: 78-69-3
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
- citronnellol
 - N° CE: 203-375-0 - N° CAS: 106-22-9
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119453995-23-XXXX
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
- acétate de benzyle
 - N° CE: 205-399-7 - N° CAS: 140-11-4
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119638272-42-XXXX
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412
- Isoamyl salicylate
 - N° CE: 201-730-4 - N° CAS: 87-20-7
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410
- dihydroxymercenol
 - N° CE: 242-362-4 - N° CAS: 18479-58-8
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457274-37-XXXX
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319 * Irr. oc. 2A
- verdox
 - N° CE: 201-828-7 - N° CAS: 88-41-5
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411
- Verdyol propionate
 - N° CE: 272-805-7 - N° CAS: 68912-13-0
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- Phényl Ethyl alcohol
 - N° CE: 200-456-2 - N° CAS: 60-12-8
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 * Irr. oc. 2 - H319 * Irr. oc. 2A

- Beta -ionone
 - N° CE: 238-969-9 - N° CAS: 14901-07-6
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

- Hexyl salicylate
 - N° CE: 228-408-6 - N° CAS: 6259-76-3
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410

- Cyclamen aldéhyde
 - N° CE: 203-161-7 - N° CAS: 103-95-7
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412

- Allyl cyclohexyl propionate
 - N° CE: 220-292-5 - N° CAS: 2705-87-5
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332 * Sens. cut. 1 - H317
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410

- linalool
 - N° CE: 201-134-4 - N° CAS: 78-70-6
 - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119474016-42
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * STOT un. 3. - H335 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319

- diméthyl cyclohexene carboxaldéhyde
 - N° CE: 268-264-1 - N° CAS: 68039-49-6
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319 * Irr. oc. 2A
 - * Tox. aq. chron. 3 - H412

- eugenol
 - N° CE: 202-589-1 - N° CAS: 97-53-0
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. oc. 2 - H319 * Irr. oc. 2A

- Alpha isométhyl ionone
 - N° CE: 204-846-3 - N° CAS: 127-51-5
 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH07 * Sens. cut. 1B - H317 * Irr. cut. 2 - H315 * Irr. oc. 2 - H319
 - * SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

- para-anisaldehyde (para methoxybenzaldehyde)
 - N° CE: 204-602-6 - N° CAS: 123-11-5

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302

• NOREENAL

- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. cut. 2 - H315
* SGH09 * Tox. aq. chron. 2 - H411

• 2-ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3cyclopentene-1-yl)-2-buten-1-ol

- N° CE: 248-908-8 - N° CAS: 28219-61-6
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Irr. oc. 2 - H319
* SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410

• Tetra hydro-2- isobutyl-4- methyl-puran 4 ol - OTNE

- N° CE: 259-174-3 - N° CAS: 54464-57-2
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489989-04
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH07 * Sens. cut. 1 - H317 * Irr. cut. 2 - H315
* SGH09 * Tox. aq. chron. 1 - H410

• poudre de camphre synthétique

- N° CE: 200-945-0 - N° CAS: 76-22-2
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0 < C <= 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH02 * Mat. sol. infl. 1 - H228
* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302 - H332
* SGH08 * STOT un. 2 - H371

- Divers :

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 2 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 12 - V.M.E ppm = 3 - V.M.E mg/m³ = 19

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Laver à l'eau et au savon par précaution. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|--------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau Ils provoquent ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
La peau blanchit au contact du produit, réaction complètement réversible. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|---|---|
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2), poudre. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
Se décompose sous forme d'oxygène qui active le feu. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): | Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. |
| 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|---|---|
| 7. 1. Manipulation: | |
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé. |
| 7. 2. Stockage: | |
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.
Conserver hors de la portée des enfants. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver dans l'emballage d'origine.
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Tenir éloigné de matières combustibles, d'agents réducteurs (p.ex. les amines), d'acides, d'alcalis, de composés de métaux lourds (p. ex. accélérateurs, siccatifs, savons métalliques).
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Produit ménager

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	<ul style="list-style-type: none">• peroxyde d'hydrogène en solution ; eau oxygenée : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1,4• acide phosphorique : V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1 - V.M.E mg/m³ = 2• poudre de camphre synthétique : V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 2 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 12 - V.M.E ppm = 3 - V.M.E mg/m³ = 19
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
8. 2. 2. Protection des mains:	Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
8. 2. 4. Protection des yeux:	Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:	
9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	incolore
9. 1. 3. Odeur:	aucune
9. 1. 4. PH:	5,6
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 8. Propriété(s) comburante(s):	A la concentration du mélange celui-ci n'a pas de propriété comburante (31 ième adaptation concernant la directive produits dangereux)
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):	1.01 g/ml
9. 1. 10. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	complètement soluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	partiellement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	le produits présente des propriétés oxydante. Eviter tout contact avec des matières oxydables organiques ou inorganiques.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	aucun
10. 4. Conditions à éviter:	La présence de protéine ou de salissures dégage de l'oxygène et forme de la mousse
10. 5. Matières incompatibles:	Se décompose en présence de la plupart des métaux.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	La solution aqueuse se décompose à la chaleur avec formation de oxygène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	A des hautes concentrations les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux et du nez. Les tests OCDE 404 et 405 ont montré le produit comme non irritant pour la peau et irritant pour les yeux (R36).
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	CL50/inhalation/4h/rat = 0.17mg/l pour l'eau oxygénée
11. 2. 2. Contact avec la peau:	DL50/cutanée/rat = >2000mg/kg pour l'eau oxygénée
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	irritation modérée des yeux
11. 2. 4. Ingestion:	DL50/orale/rat = 1193mg/kg pour l'eau oxygénée
11. 3. Sensibilisation:	N'a pas d'effet sensibilisant.
11. 4. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable. Recommandation CESIO /AISE: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relative aux détergents. Les données prouvant cette affirmat
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	aucun
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	voir rubrique n° 12
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	aucun
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	règlementation ICPE code 1510 Règlement détergent 648-20004
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. - annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations - CLP 1272/2008 & adaptations
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion: comburant puissant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H332 Nocif par inhalation. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H228 Matière solide inflammable. H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H312 Nocif par contact cutané.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DR. BECKMANN BROSSE NETTOYANTE ACTIVE TAPIS & MOQUETTE

Version:3

Date de révision:29/11/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

16. 4. Restrictions:

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

16. 5. 1. Date de la première édition: 11/07/2016

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 05/12/2018

16. 5. 3. Date de révision: 29/11/2019

16. 5. 4. Version: 3

16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: 2-3-16

16. 6. Réalisé par: sds